

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCATION du 24 janvier 2019 pour le mardi 29 janvier 2019 à 20H00,

ORDRE DU JOUR :

- Aménagement du bourg : dossier avant-projet.
- Convention de prestations de services entretien des parcs d'activités transférés dans le cadre de la loi NOTRE.
- Convention d'adhésion au service de retraite du CDG (Centre de Gestion).
- Questions diverses.

SÉANCE :

La séance est ouverte à 20H00 sous la présidence de Monsieur Christian FERRU le Maire.

Secrétaire de séance : Dominique HEISE

Sont présents les Conseillers Municipaux :

- | | |
|--------------------------|------------------------------|
| 1- M. Christian FERRU | 8- Mme Marie-Christine MORIN |
| 2- Mme Marylène TEXIER | 9- M. Thierry MADÉ |
| 3- M. Philippe MARC | 10- M. Jean-Luc DIEUMEGARD |
| 4- M. Frédéric BAUDOUIN | 11- M. Christian FOUCHER |
| 5- M. Daniel BOUTHIER | 12- M. Claude BRISSET |
| 6- M. Jean-Marc BLANCHET | 13- Mme Marianne JANUS |
| 7- Mme Sophie FOUGA | 14- M. Dominique HEISE |

La lecture du précédent compte-rendu de conseil municipal est donnée par Mme Marianne JANUS à 20H et celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Puis il est passé à l'ordre du jour :

1. Aménagement du bourg : dossier avant-projet

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit de débattre sur l'acceptation de l'avant-projet, tel qu'il a été présenté à la population après diverses réunions de travail de la commission du bourg avec les services de la direction des infrastructures du département et celle de l'ensemble des élus qui s'est tenue le 25 novembre 2018.

Il rappelle que les points listés par le groupe de travail et ceux relevés dans le registre de concertation mis à disposition du public seront examinés avec les services du département.

Après débat et discussion il est apparu des divergences de point de vue portant essentiellement sur :

- un aménagement du bourg sans enfouissement des réseaux (électriques, téléphoniques et fibre optique)
- ou sur un aménagement du bourg avec enfouissement des dits réseaux.

Monsieur le Maire souhaite que chacun s'exprime avec la plus grande liberté et il propose un vote à bulletin secret.

Aux questions posées par le maire

Voulez-vous ?

- **Un Aménagement du bourg sans enfouissement des réseaux (électriques, téléphoniques et fibre optique).**

Résultat : 14 votants – 14 exprimés

9 Pour et 5 Contre.

- **Un Aménagement du bourg avec enfouissement des réseaux (électriques, téléphoniques et fibre optique).**

Résultat : 14 votants – 14 exprimés

10 Pour et 4 Contre

Avant-projet d'aménagement du bourg avec enfouissement des réseaux : ADOPTE

Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire pour faire avancer le projet.

2. Convention de prestations de services entretien des parcs d'activités transférés dans le cadre de la loi Notre.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 21 mars 2017 relative aux modalités patrimoniales et financières du transfert des zones d'activités économiques des communes vers l'intercommunalité. Considérant que les communes, membres de la CDC, peuvent assurer pour leur EPCI des prestations pour la gestion de certains équipements relevant de leur attributions. Il est proposé de conventionner les communes concernées dont Asnières,

Le conseil municipal, connaissance prise du projet convention (notamment des tarifs)

Autorise le maire à signer la convention et assurer le suivi technique, administratif et financier de la présente délibération

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

3. Convention d'adhésion au service de retraite du CDG (Centre de Gestion).

Le maire expose que le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale dans le cadre de ses missions de conseil qui lui sont dévolues par la loi, peut effectuer un contrôle des dossiers de liquidation des retraites CNRACL et des dossiers annexes (rétablissement, régularisation, validations des services... pour le personnel des communes et des établissements qui adhère à ce service. Considérant la nécessité de demander au centre de gestion de traiter ce type de dossier, s'agissant de mission facultative, il convient de passer une convention.

Le conseil municipal, connaissance prise du projet convention

Autorise le maire à signer la convention et assurer le suivi administratif et financier de la présente délibération

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Informations diverses :

Monsieur le Maire fait part :

- de la population totale au 01 janvier 2016 en vigueur à compter du 01-01-2019 : 1.073 habitants à Asnières- la -Giraud.
- Repas des seniors le 09 février 2019 : 130 personnes prévues. Animation Luciano avec des variétés Françaises. (Bénévole)
- La taille des arbres est terminée.
- Quelques points ont déjà eu de l'enrobé.
- Le maire a participé aux cérémonies de vœux de la CDC et de Mme la Sous-Préfète
- La collectivité a reçu de nombreux vœux par courriers et courriels
- Il y a eu don au service technique d'un micro-onde, d'un bureau et d'un fauteuil (par le maire)
- La pompe à eau du véhicule bennette a été changée
- Le broyeur est de nouveau en panne.
- La portière arrière du véhicule des ateliers municipaux a été réparée suite un incident technique. (Franchise à la charge de la collectivité)
- La FCTVA 2018 :12 350. 20€ (6200€ en 2017). Cette hausse importante de recette est due à un changement de calcul et répartition.
- Parkings du foyer rural : subvention reçue : 10.681 €. Les travaux doivent être réalisés au plus vite.
- La maison Manfredi : le gros œuvre est terminé. Il reste les peintures à faire. Inauguration en mai 2019.
- Demande a été faite pour passer le rouleau sur le terrain du stade de foot.
- Le four de chez Chabineau devra être réparé pour son bon fonctionnement.
- Mauvaise nouvelle : La fermeture définitive de la mini déchetterie est prévue en juin/juillet 2019. M le Maire propose d'étudier un système de ramassage pour les déchets verts et les encombrants pour les personnes âgées.
- La famille SOURISSEAU de Véron sollicite la commune pour un problème de poteau EDF qui menace de casser.
- Un stagiaire fera 105 h de Travaux d'Intérêts Généraux (T.I.G.) aux services techniques de la collectivité.
- Le maire a assisté à une réunion avec les Conseillers départementaux : Mise en place de la fibre optique prévue à Asnières et les villages en 2020. Les bornes à incendie et les réserves d'eau obligatoires devraient être prises en charge à 80 % par le Département.
- Remplacement de Madame Marie-Yannick Saint-Aubert au poste de Secrétaire de Mairie. Il est ici précisé que le poste, au fil du temps s'est transformé avec l'avancé du numérique et le développement de l'intercommunalité. Les fonctions ont été proposées à Mme Nathalie SEGUY, elle n'est pas intéressée, elle souhaite continuer à occuper le poste en accueil mairie qu'elle souhaiterait compléter avec un mi-temps accueil à l'agence postale lorsque Mme Maryline Genat prendra sa retraite.
- Monsieur le maire demande à l'assemblée si des membres sont intéressés pour être à ses côtés pour le futur recrutement : Mme MORIN et Messieurs BLANCHET, BOUTHIER, FOUCHER sont intéressés. Le recrutement se fera avec la collaboration du centre de gestion.
- Monsieur le Maire informe le conseil et les habitants des difficultés financières de Madame BRISSAUD Marion, traiteur « Aux saveurs de Marion », à honorer ses loyers sur le local commercial loué par la commune. Le maire précise que Mme BRISSAUD rencontre très peu d'Asniérois (es) dans sa boutique.

-Le maire donne des dates à retenir et invite le conseil aux diverses manifestations.

- Repas des aînés le 09/02/2019.
- Loto de l'APE le 17/02/2019.
- Réunion « grand débat » aura lieu le 15/02/2019 à 18h00 à Matha.
Le Cahier de doléances ouvert en mairie jusqu'au 20/02/2019.

Interventions :

Mme Marylène TEXIER informe :

- Samedi 02/02/2019, préparation du repas des aînés. Demande de l'aide et des volontaires.
- Dimanche 03/02/2019, repas des aînés au Foyer rural. Mme TEXIER annonce le menu déterminé par la commission fêtes et cérémonies.

M Philippe MARC évoque :

le sujet de la TOM (Taxe Ordure Ménagère) et de la ROM (Redevance Ordure Ménagère) lors du conseil communautaire

M Frédéric BAUDOIN informe :

- de la matérialisation d'un arrêt de bus à Veron pour sécuriser la montée et descente des enfants
- qu'il a participé à la réunion de la CDC concernant toutes les informations liées au Technique de la communauté de communes Val de Saintonge

M BOUTHIER informe :

- que le comité départemental validant les tracés des chemins pédestres demande à modifier le parcours du chemin des Orchidées.
 - Réaménagement des deux panneaux « sucette », à chaque entrée du bourg, sur la D150, reprenant la carte d'Asnières avec les commerces et artisans.
- Un deuxième devis est en cours.

M Dominique HEISE demande :

- Pourquoi le terre-plein, à droite dans le virage juste après le pont de chemin de fer, en venant du Plonget, n'est jamais débroussaillé. Cela gêne énormément la circulation des véhicules, car aucune visibilité, en venant du Plonget.

M le Maire va intervenir au niveau du Service de la voirie départementale.

- Le puits, situé le long du jardin du défunt Eugène Mathieu, (rue de l'église) appartenant à la commune, est envahi par le lierre, fragilisant sa construction.

M. le Maire informe qu'il a écrit aux personnes ayant le terrain jouxtant ce puits pour le nettoyer, malheureusement aucune nouvelle. Le maire va adresser un nouveau courrier.

M Claude BRISSET

- fait part de sa satisfaction concernant la mise en place de sonorisation dans l'église.
- Il évoque des soucis d'écoulement d'eau chez Cousseau, au Puits...:

M le Maire invite M BRISSET à se joindre à lui (et M BAUDOIN) pour aller sur les lieux dès vendredi prochain.

- FIN DE SÉANCE 23 H 00 -